

32- Rapport d'activité de Nantes Métropole

Groupe communiste – Jean-Jacques Moreau, conseiller municipal

Madame le Maire, chers collègues,

Qu'il s'agisse d'aménagement urbain, de transports et déplacements, d'espaces publics, de déchets, d'environnement, d'eau et d'assainissement, de logement, de développement économique, d'enseignement supérieur, de recherche ou d'emploi, les compétences de la Métropole, pour n'évoquer que celles obligatoires, portent un enjeu considérable tant elles traversent la vie quotidienne de nos concitoyennes et concitoyens.

Dans ce contexte, notre majorité a affirmé une ambition pour plus de solidarité entre nos villes, pour un aménagement équilibré, pour développer notre territoire afin qu'il soit toujours plus attractif, tant du point de vue économique qu'en terme de qualité de vie.

Aussi, c'est avec détermination que notre groupe a porté l'ambition d'une forte stratégie d'investissements pour répondre aux défis. De ce point de vue, avec plus de 2 milliards d'euros tous budgets confondus, Nantes Métropole garantit le dynamisme de notre territoire et répond aux besoins de cohésion sociale.

Soutien à la recherche universitaire, construction de 2000 logements sociaux par an, amélioration et développement de notre réseau de transport en commun indispensable aux déplacements quotidiens, traduisent concrètement, dans les politiques publiques, **les choix métropolitains de continuer à répondre aux besoins des habitants, et ce, malgré un contexte budgétaire particulièrement difficile.**

Car en effet, force est de constater que ce sont les choix autoritaires des gouvernements successifs sous les deux dernières présidences qui conduisent à une situation de grande tension budgétaire pour l'ensemble des collectivités territoriales.

A la suppression de la Taxe Professionnel décidée sous la présidence de M. Sarkozy et la gouvernance de M. Fillon, dont les compensations sont désormais réduites à « peau de chagrin », vient s'ajouter l'austérité du gouvernement Hollande/Valls, qui conduit à une perte de recette de 5 millions d'euros en 2014, 15 millions d'euros les années suivantes, pour une perte de 50 millions d'euros sur la mandature.

Faut-il rappeler qu'avant ces réformes, Nantes Métropole était en mesure de se financer sans aucun impôt sur les ménages, hors budgets annexes ?

C'est ce contexte budgétaire qui a imposé une fiscalité du foncier et de la taxe d'habitation qui pèse sur les ménages, fiscalité pour partie compensée par la baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. **Utilisons tous les moyens à notre disposition pour faire savoir aux locataires que leurs propriétaires doivent répercuter cette baisse !**

Enfin, alors que la Cour des comptes s'inquiète d'une réduction de 9,2% des dépenses d'investissements des collectivités locales pour 2014, **le rapport annuel de l'OFCE, indique que les politiques d'austérité ont conduit à une perte de 1,5 point de croissance.**

Ce n'est décidément pas la voie à suivre pour sortir de la crise et permettre la création d'emplois. **Au contraire, comme l'a fait notre majorité, c'est celui du dynamisme et de l'investissement qui permet de construire l'avenir.**

Je vous remercie de votre attention.